

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation le 3 septembre 2021

Début de séance à 18h30.

Présents : Mr DOLPHIN Jean-Michel, Mme MOREL Christine, Mr LECLERCQ Claude, Mme BOUTEILLON Véronique, Mr MOREL Joël, Mr DOLJANSKY Paul, Mme CORSAT Marie-Cécile, Mme ZENNER Christel, Mme REBUT Carine, Mme DUMOULIN Sabrina, Mme BOGEAT Caroline, Mr CICILIEN Thibault.

Excusés : ALFARO Ramon, TALARON Patrice.

Absent : CASTEL Jonathan.

Pouvoir de Mr ALFARO Ramon à Mr LECLERCQ Claude.

✓ **CHOIX DU PRESTATAIRE CANTINE POUR L'ECOLE :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 6 juillet 2021 lançant un marché à procédure adaptée pour la recherche d'un prestataire repas restaurant scolaire en liaison froide.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 août 2021 et a dû étudier et comparer 3 offres :

- API RESTAURATION de Mons en Baroeul (cuisine à Loriol sur Drôme)
- GUILLAUD TRAITEUR de La Côte St André
- SHCB de St Quentin Fallavier

Il est à noter qu'API n'a pas répondu au cahier des clauses en ne fournissant pas de four et en ne prenant pas le pain à la boulangerie anjouloise Mignot et que GUILLAUD utilise beaucoup moins de produits frais que SHCB et se trouve avoir un prix supérieur.

Après étude et notation de la commission, la société SHCB ressort au 1^{er} rang.

Le Conseil Municipal délibère et entérine la proposition de la commission d'appel d'offres en désignant la société SHCB comme prestataire en repas au restaurant scolaire pour les 3 ans à venir.

✓ **CREATION DU POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL A 35H :**

Un poste d'Attaché Territorial existe sur 17H30. Après discussion du Conseil Municipal et eu égard le travail grandissant au secrétariat, une délibération est prise, à l'unanimité, pour la création d'un poste sur un emploi permanent sur le grade d'Attaché Territorial sur 35H hebdomadaire.

Une déclaration de vacance de poste sera faite auprès de la bourse de l'emploi du Centre de Gestion de l'Isère pour 2 mois.

Le poste sera à pourvoir au 1^{er} janvier 2022.

Après nomination de l'agent à ce poste, le poste à 17H30 sera à supprimer.

✓ **MODIFICATION OU RECONDUCTION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF :**

Françoise GIRARD, occupant le poste d'Adjoint Administratif au sein de l'agence postale, a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ au 1^{er} février 2022.

Actuellement elle effectue 17H30 à l'agence postale et 14H au secrétariat de mairie depuis la mise en disponibilité de l'adjoint administratif qui travaillait en mairie.

La municipalité pense que 17h30 à l'agence postale ne sont peut-être pas justifiées de par une affluence assez modérée. La question doit également être posée au responsable de la poste à Roussillon.

Si le nombre d'heures de ce poste venait à être modifié, il conviendra de créer alors un nouveau poste sur un temps hebdomadaire défini et de faire une vacance d'emploi à la bourse de l'emploi du Centre de Gestion de l'Isère et de faire une offre publique.

Le Conseil Municipal, en attente des informations de la Poste de Roussillon, reporte sa décision sur ce poste d'Adjoint Administratif pour la prochaine réunion de Conseil Municipal.

✓ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme MOREL Christine, déléguée à la Bibliothèque, annonce que 3 nouvelles bénévoles ont rejoint les rangs de la Bibliothèque d'Anjou.

L'équipe de bénévoles avait fait la demande de création d'un poste de bibliothécaire. Le Conseil Municipal pense qu'une telle demande est disproportionnée par rapport à notre petite structure même si le travail à fournir est indéniable.

Pourquoi le nouvel adjoint administratif ne pourrait-il pas effectuer quelques heures d'informatique qui seraient dévolues à la bibliothèque municipale ? Un cadre devrait être défini au préalable...

Il est à noter que Sophie PERRET dédicacera son livre sur la polygamie le 23 octobre.

- Le nouveau site internet sera en ligne dès la semaine prochaine consultable sur ordinateur ou sur smartphone.
Mme MOREL Christine, déléguée à la communication, annonce que le prochain Anjou.com paraîtra avant mi-octobre et annonce les divers thèmes qui y seront traités.
- Mme BOUTEILLON Véronique, Déléguée de la Commission Action Sociale annonce qu'une réunion de cette commission aura lieu le 5 octobre prochain à 18h30 afin de décider si le repas des aînés est reconduit, avec le pass sanitaire, et à quelle date.
- Le comité des fêtes tiendra sa réunion le 1^{er} octobre prochain à 20h pour que le planning des salles soit défini.

- L'eau ne coule plus au lavoir au grand désespoir de tous.
L'agent communal y a travaillé et aspiré divers morceaux de béton, cailloux...
Le conduit demeure bouché entre le lavoir et une source supérieure.
Mr le Maire a demandé à la Société VATD d'intervenir pour passer des caméras
et trouver où se trouve le problème si possible. Une dépense de plus de 700 € est
annoncée.

A l'école la source avait été débouchée et coule actuellement.

- L'abri bus devrait commencer bientôt, les agents communaux ont à
confectionner 4 plots en béton afin que l'abri en bois soit fait et posé par la
société HILAIRE « les CHARPENTIER DE SONNAY ».

- La pose de la fibre n'est pas tout à fait terminée.

Une prochaine réunion se tiendra mi-octobre.

Fin de la réunion à 19H55.

